

Centre d'Excellence Europe Capitole

Chaire DESAPS

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [DESAPS](#) > [Bulletins](#)

Bulletins

Le bulletin semestriel proposé dans le cadre des activités de la chaire Jean Monnet en Droit européen de la santé et des produits de santé de Nathalie De Grove-Valdeyron comprend le commentaire des principaux arrêts rendus dans le domaine étudié ainsi qu'une veille législative. Une **équipe de contributeurs** assure cette veille législative et contentieuse.

Le bulletin semestriel coordonné par **Sarah Bister**, docteur en droit, constitue une veille tant législative que contentieuse des six mois écoulés depuis septembre 2017 (début de la chaire) jusqu'à fin février 2018.

Il est réalisé par des étudiants du Master 2 « juriste européen » (MAJEUR) et du Master 2 « droit de la santé et protection sociale ». Des doctorants et docteurs en droit de l'Université Toulouse 1 Capitole participent, selon les cas, à la veille législative et contentieuse et/ ou à des publications.

Le bulletin a aussi vocation à permettre la publication en ligne d'articles scientifiques proposés par des doctorants ou des docteurs d'autres Universités françaises et étrangères portant sur des thèmes intéressant le droit européen de la santé et des produits de santé.

Les commentaires présentés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs même s'ils ont été soumis pour approbation au comité de lecture de la chaire.

Les doctorants d'autres Universités qui souhaiteraient publier des commentaires en ligne sur le droit européen de la santé (incluant les produits de santé) sont invités à soumettre leurs propositions de contribution en les adressant soit à **Nathalie De Grove-Valdeyron**, titulaire de la Chaire Jean Monnet soit à **Sarah Bister**, coordinatrice du bulletin.

Bulletin

Veille semestrielle législative et contentieuse chaire DESAPS Bulletin 1 Bulletin n°1 - du 1er septembre 2017 au 28 février 2018

Différents thèmes abordés

- **amélioration des systèmes de santé**
- **promotion de la santé**
- **action contre les maladies**
- **produits pharmaceutiques**
- **perturbateurs endocriniens**
- **biocides**

La prochaine publication (bulletin n°2) ayant lieu en septembre les articles doivent être soumis impérativement avant le 15 août 2018.



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Mise à jour le 1 mars 2018